



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Communes de

**MOUTIERS, VALLEROY, MOINEVILLE et
AUBOUE**

**Projet de
Plan de Prévention
des Risques Technologiques
TITANOBEL à MOUTIERS**

**ANNEXE
AU REGLEMENT**

Attestation

**Prise en compte de l'aléa suppression pour
des projets situés dans le zonage du PPRT**

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

ATTESTATION

Je soussigné 1,
En ma qualité de Maître d'ouvrage - Maître d'œuvre - expert en résistance des matériaux..... 2
pour le projet présenté sous le dossier n° 3,
sur le territoire de 4,
présenté par 5,

ATTESTE

1. Avoir pris connaissance :

que le projet de construction se situe en zone d'aléa **faible** de **surpression** d'après la carte d'aléa technologique ;

du Plan de Prévention des Risques Technologique (PPRT) de la société TITANOBEL, et avoir constaté que le projet de construction se situe ²:

- A. « b » dans la zone comprise entre 20 et 35 mbar ;
- B. « r2 » dans la zone comprise entre 20 et 35 mbar ;
- C. « r2 » dans la zone comprise entre 35 et 50 mbar ;
- D. « r2 » dans les autres zones ;
- E. « r1 » dans toute la zone.

2. Avoir évalué par une étude **préalable** l'impact sur le **projet** d'une surpression présentant les caractéristiques suivantes :

- Cas A. ou B. : onde de choc de 35 mbar avec un temps d'application supérieur à 150 millisecondes ;
- Cas C. : onde de choc de 50 mbar avec un temps d'application supérieur à 150 millisecondes ;
- Cas D. : onde de choc de 140 mbar avec un temps d'application de 500 millisecondes ;
- Cas E. : onde de choc de 200 mbar.

3. Avoir mis en œuvre des techniques appropriées de renforcement de la construction notamment des menuiseries y compris des éléments vitrés, ouvertures, charpente, couvertures et façades afin de préserver la sécurité des habitants en cas de réalisation du sinistre technologique.

Fait à , le

Signature :

1 NOM, Prénom du responsable technique du projet
2 Rayer les mentions inutiles
3 N° du dossier de permis de construire et référence cadastrale.
4 Nom de la commune où se situera le projet
5 Nom, Prénom ou raison sociale du pétitionnaire